

STAGES DE PÊCHE JUNIORS

1) Encadrement

Claude Piccio, diplômée fédérale et animatrice sportive diplômée d'État et François Piccio moniteur de pêche sportive, diplômé fédéral, homologué d'État.

2) Pratique de la pêche et techniques enseignées

La pêche se pratique tous les jours avec un moniteur. Différentes techniques sont pratiquées en fonction des dates légales d'ouverture et de l'état des eaux. Séances d'instruction en fonction du niveau technique de chacun. Séances d'initiation pour les débutants, *de perfectionnement ou de spécialisation pour les stagiaires déjà venus* ou ayant un bon niveau. Chaque stagiaire met sur pied, en fin de stage, un projet autonome de pêche suivant son goût et ses résultats.

Techniques enseignées : Mouche, Toc, Vairon manié pour la truite fario sauvage. Pêche à l'anglaise, au coup, à la longue coulée et à la mouche pour les cyprins. Pêche au vif, mort manié, lancer au streamer et mouche pour les carnassiers.

Poissons recherchés : Truite fario, brochets. Pour les cyprins, qui sont de la même famille que la carpe, on pêchera : vairon, goujon, ablette, vandoise, chevesne, gardon, barbeau, tanche, carpe. L'ombre commun, la perche, sont présents mais rares.

Parcours de pêche : Le Lot en 1ère et 2ème catégories, des ruisseaux ou torrents dévalant des Causses ou de l'Aubrac.

3) Le matériel

Il est entièrement fourni sur place, y compris les cuissardes, 5 cannes, 3 moulinets et tout le petit matériel. Les stagiaires peuvent amener le leur. Les esches, appâts naturels, sont recherchées sur place. Les « vifs » sont conservés dans un vivier alimenté par une source. On amorce des postes à barbeaux, à tanches, à chevesnes, au blé, au maïs ou au mélange de graines. Du matériel audiovisuel accompagne l'apprentissage du montage des mouches et des montures pour la truite ou le brochet.

4) Stagiaires

L'effectif est, au plus, de dix stagiaires regroupés par tranche d'âge. Les plus jeunes sont logés dans une chambre à part. *A son arrivée à l'école de pêche, chaque stagiaire se voit confier un « job ».* (Responsable du vivier, du bivouac, du petit matériel de pêche, etc.)

5) Hébergement

En gîte rural aménagé dans une ancienne ferme en grès rouge. Gîte régulièrement inspecté par la commission de sécurité préfectorale. En période estivale, une nuit par semaine est passée sous la tente, au bord de la rivière ou du torrent.

6) Restauration

Cuisine familiale préparée à l'école de pêche. Cuisine au feu de bois en bivouac.

7) Activités annexes ou de détente

Aménagement de postes de pêche, entretien de la rivière et de ruisseaux, préservation de frayères. Durant l'été, des séances de baignade sont proposées. Ping-pong, baby-foot, badminton, football.

8) Tarifs

550€ les 7 jours, en pension complète.
1070 € pour 14 jours.

Si, pour des raisons d'horaires S.N.C.F. l'arrivée ou le départ du stagiaire interviennent le jour précédant ou le lendemain de la fin du stage, une participation de 50 € par jour est demandée pour son hébergement, sa restauration et sa surveillance.

Chèques vacances et règlements par C.E. sont les bienvenus.

Consulter **les dates des stages** et les prestations comprises dans nos conditions générales.

9) Accueil

En règle générale, les stagiaires accompagnés arrivent le dimanche après-midi, à partir de 15 heures et jusqu'à 18 heures, pour repartir le dimanche suivant en début d'après-midi. *Les adolescents qui voyagent par le train, sont accueillis et repartent en fonction des horaires S.N.C.F.*

L'accueil est organisé à l'école de pêche. Dans le cas d'un adolescent voyageant seul, l'accueil est assuré en gare de Bannassac-La Canourgue, en Lozère, à 12 km. Ligne directe de Paris à Béziers. Certains stagiaires arrivent en gare de Séverac – le – Château, à 20 km ou à l'aérodrome de Rodez – Marcillac. Prière de nous consulter.

Chaque fois que cela est possible, *et s'ils le désirent*, nous mettons en relation les parents des enfants ou adolescents habitant une même région.

Si des impératifs horaires ou kilométriques vous empêchaient de respecter nos horaires d'accueil, vous voudrez bien nous en tenir informés.

Records « juniors » de l'école de pêche:

*Truite fario sauvage : 48 cm
Brochet : 1, 02 mètre en rivière
Barbeau : 3, 810 kg
Perche : 1,500 kg
Chevesne : 2, 200 kg
Tanche : 1, 870 kg*



samedi 26 novembre 2011

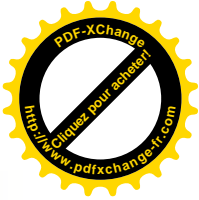
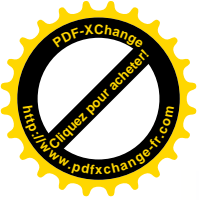
Votre contact :

Claude et François Piccio.

Pour tout renseignement complémentaire, nous restons à votre disposition par téléphone au :

05 65 47 52 46

**Ou par courrier électronique à :
PECHE.PICCIO@wanadoo.fr**



CONDITIONS GÉNÉRALES



Responsabilité – Assurance

Le stagiaire est placé sous la responsabilité de François Piccio. L'école de pêche est assurée en responsabilité civile auprès des Groupama à Rodez.

Inscription

A établir sur bulletin d'inscription. Elle sera effective si elle est accompagnée d'un acompte de 180 euros par semaine, réglé par chèque bancaire, postal ou chèques vacances. Nous ne pouvons accepter les bons C.A.F. Une confirmation d'inscription sera adressée en retour. Le solde du prix du stage doit être réglé en début de séjour.

Prestations comprises dans le prix du stage

* L'hébergement en pension complète. * L'encadrement dans l'exercice des différentes activités. * La surveillance de nuit. * Les transports nécessaires pour rejoindre les lieux de pêche. * La totalité du matériel de pêche (5 cannes, 3 moulinets, cuissardes, etc.) * Les appâts naturels ou artificiels et le matériel pédagogique. * L'accueil éventuel en gare de Banassac en Lozère ; l'accompagnement de l'adolescent à son départ en gare de Banassac.

Permis de pêche annuel

Il est obligatoire. Son établissement est géré par les fédérations départementales de pêche. En 2010, son coût est de 4 euros pour les moins de 12 ans, de 20 euros à l'année pour les 12/18 ans. Le permis de pêche peut être pris ici, au village. De retour chez lui, le stagiaire pourra utiliser ce permis jusqu'au 31 Décembre. A noter que si le stagiaire peut pratiquer la pêche dans son département, il est conseillé de prendre un permis dès le début de l'année. Si vous hésitez sur le permis nécessaire, contactez - nous au 05 65 47 52 46.

Annulation

Si les responsables légaux de l'enfant ou de l'adolescent annulent son stage, l'acompte de réservation sera retenu. Dans la mesure du possible et si nous sommes prévenus à temps, nous chercherons à proposer la place à un autre stagiaire. *Si nous trouvons un remplaçant*, l'acompte sera remboursé moins 20 euros de frais. François Piccio se réserve le droit d'annuler un stage en cas de force majeure (ex. : crue). La somme versée sera alors intégralement remboursée.

L'accueil des parents et l'itinéraire

Hébergement – Restauration – Accès

1) Pour obtenir des renseignements sur la région :

Maison de l'Aveyron. 46, rue Berger 75001 Paris. Tel : 01 42 36 84 63 Fax : 01 40 39 01 35

Comité départemental du Tourisme à Rodez : tel : 05 65 75 55 70

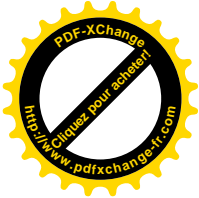
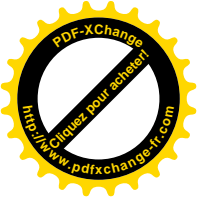
Office du Tourisme de Saint – Geniez / Saint – Laurent d'Olt. Tel : 05 65 70 43 42 (le matin.)

2) Hôtels, restaurants, gîtes, campings :

Contactez l'Office de Tourisme. Pour un gîte à Saint – Laurent, contacter la secrétaire de mairie au 05 65 47 45 26, le lundi matin, le mercredi matin et le vendredi après-midi. Retenez qu'un camping se trouve à 50 m de l'école de pêche.

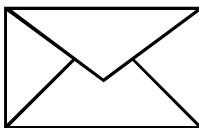
3) Accès par la route, le rail, l'avion :

L'autoroute A 75 met Paris à 5 h 30 de route, Montpellier à moins de 2 heures par le viaduc de Millau. Distances : Lyon : 280 Km. Montpellier : 150. Toulouse : 230. Clermont – Ferrand : 200 par l'autoroute. R. N. 88 en provenance de Lyon et Toulouse. R. N. 140 en provenance de Brive. SNCF : sur une ligne directe entre Paris et Béziers. Par air : Aérodrome de Rodez – Marcillac.



BULLETIN D'INSCRIPTION

Adressé à :



Claude et François PICCIO
ÉCOLE DE PÊCHE
GALINIÈRE
12560 SAINT - LAURENT D'OLT

Stagiaire :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal et ville ou village : _____

Votre numéro de téléphone : _____

Date et lieu de naissance : _____

Pointure en cuissardes : _____
(C'est la même que pour des chaussures.)

Semaine(s) : 7 ou 14 jours. Dates du stage : _____

Ci - joint, acompte de 200 € pour une semaine. 400 € pour deux semaines.

Par chèque bancaire ou postal, chèques vacances.

Solde soit : à régler en début de séjour. _____

Date :

Signature d'un responsable légal de l'enfant ou de l'adolescent, qui reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales :